



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 27 juin 2023
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Comptes 2023

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis de la Municipalité n° 4 / 2024, du 1er mai 2024, concernant cet objet
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

✓ d'accepter les comptes 2023 tel que présentés par la municipalité.

✓ Ceux-ci se résument comme suit :

charges	Fr.	1'649'513.26
revenus	Fr.	1'691'887.48
bénéfice de fonctionnement	Fr.	+ 42'374.22

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2024

Jean-Luc Danalet
Président

Myriam Gex-Fabry
Secrétaire a.i.